



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050773

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 4/04/2024 10H21 C:026500 I:40777

V/Email reçu le Jeudi 04/04/2024 a 10H21

REGIE-SYNDIC IMMO

**9 RUE CHARLES DE GAULLE
69210 L'ARBRESLE**

IMMEUBLE : PLACE NEUVE
51 PLACE NEUVE
69930 ST LAURENT DE CHAMOUSSET

Vaulx en Velin, le 22 Mai 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N51 NEUVE - CONTACTER M LAVENIR TEL06 88177627

MOTIF : INTERTVENIR POUR UN NETTOYAGE DE LA COLONNE D'EAUX USÉES
(EN EFFET UNE SOCIÉTÉ QUI EST INTERVENUE POUR LE DÉBOUCHAGE L'ÉVACUATION
DE WC LE DEMANDE)

Donneur d'ordre : Mme N. DEVAUX

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 15/04 A 09H15 :
INTERVENTION D'UNE EQUIPE A DEUX TECHNICIENS
- CURAGE HYDRAULIQUE DE LA COLONNE EAUX USEES DE 4 NIVEAUX ET DE 15
METRES DE TRAINASSE EAUX USEES
CONTROLE DU BON ECOULEMENT

OBSERVATIONS : MP LCOMPTER Email envoyé le 17/04/24 a 18H32 Mme N. DEVAUX

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas etre assimilée a un curage
de canalisation (remise au diametre initial de la totalité de la canalisation).
Le débouchage est une opération de premiere urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ça n'est parfois qu'apres plusieurs
interventions que nous arrivons a déterminer la cause du refoulement et a y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12

101, avenue Paul Marcellin - 69120 VAULX EN VELIN

SAS au capital de 42 994 €

RCS. LYON B. 303.890.206 – TVA intracommunautaire FR28303890206

Tél : 04 78 79 36 36 - Fax : 04 78 79 35 35 - centreappels@servimo.fr

Attention ! Nouveau RIB : IBAN : FR76 3000 3035 7100 0200 0716 496 - B.I.C : SOGEFRPP



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4050773

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
6,50	H.Véhi.HP 100L/200B 1 opérateur le 15/04	2	165,81	1077,76
6,50	H(s)2ème personnel	2	53,13	345,34
TOTAL H.T.				1452,22
T.V.A. a 20,00%				290,44
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1742,66</u>

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.